



À SAVOIR

1. Le HPV est responsable de certains cancers chez la femme et chez l'homme.
2. Grâce à la vaccination, la plupart des cancers provoqués par le HPV sont évitables.
3. Les vaccins sont proposés gratuitement par les médecins jusqu'au 27ème anniversaire et au-delà en fonction des facteurs de risque.

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN
OU À VOTRE PHARMACIEN.

Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale
Direction de la santé

13a, rue de Bitbourg | L-1273 Luxembourg | Tél. (+352) 247 85564
medecine-preventive@dms.etat.lu

Plus d'informations sur:
www.santesecu.lu

ISBN 978-2-49676-039-2

L'infection par le virus HPV peut
causer des maladies graves et gênantes
chez les femmes et chez les hommes.

SE FAIRE VACCINER C'EST METTRE
TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale
Direction de la santé

HUMANES PAPILLOMAVIRUS (HPV)

SE FAIRE VACCINER C'EST METTRE
TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ



LA VACCINATION PROTÈGE CONTRE LES
CANCERS ET LES CONDYLOMES CAUSÉS
PAR LE HPV.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale
Direction de la santé



C'EST QUOI LE PAPPILLOMAVIRUS HUMAIN? (HPV)

Les PAPPILLOMAVIRUS HUMAINS (HPV) appartiennent à une famille de virus comptant plus de 200 variantes, dont au moins 12 peuvent causer des cancers. Les infections les plus fréquentes transmises par contact peau à peau, en particulier en région intime, sont celles dues au HPV. La plupart des hommes et des femmes seront en contact avec ce virus au cours de leur vie.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INFECTION AVEC LE HPV ?



La majorité des infections ne présentent pas de symptômes et guérissent spontanément mais **10 à 20% des personnes** infectées développent une infection persistante qui favorise l'apparition d'un cancer causé par le HPV. Certains types peuvent provoquer des verrues génitales ou au niveau des pieds, des mains, et, plus rarement, dans la gorge ou dans la bouche.

DE QUELLES MALADIES LE HPV EST-IL RESPONSABLE ?



91% des cancers du col de l'utérus
78% des cancers du vagin
15-48% des cancers de la vulve (selon l'âge)



85% des cancers de la sphère ORL (bouche et gorge)
87% des cancers de l'anus
90% des condylomes : verrues bénignes anogénitales qui ne se transforment pas en cancer
Papillomatose respiratoire (maladie rare)



53% des cancers du pénis

PEUT-ON SE PROTÉGER CONTRE LES INFECTIONS PAR HPV ?

La réponse est oui !

Par la vaccination

Les cancers sont liés à la persistance de certains types du HPV dans les cellules des tissus. Un maximum d'efficacité du vaccin est garanti, si la vaccination préventive chez les jeunes femmes et hommes est faite avant les premiers contacts intimes.

Par utilisation d'un préservatif et l'éducation sexuelle

L'usage du préservatif est la meilleure façon de se protéger contre toutes les maladies à transmission sexuelle. Cependant, dans la mesure où la transmission du HPV peut aussi se faire par contact intime de peau à peau et à l'occasion de contacts bucco-génitaux, le préservatif ne constitue pas une protection efficace dans ces situations.

Par le dépistage précoce

91% des cancers liés au HPV chez les femmes en 2018 étaient des cancers du col de l'utérus. Il est la quatrième cause de cancer et de décès par cancer chez les femmes au niveau mondial, soit 8% de tous les décès féminins dus au cancer. Au Luxembourg, 20 cancers du col de l'utérus sont déclarés chaque année depuis plus de 10 ans. Des décès par cancer du col de l'utérus surviennent chez plus de 5 femmes par an en moyenne.

Le cancer du col de l'utérus se développe généralement très lentement (15 à 20 ans), et les lésions précancéreuses peuvent être détectées des années auparavant, grâce au « frottis » du col. Le dépistage par frottis est recommandé tous les 3 ans pour les femmes de 25 à 69 ans. C'est une méthode simple, efficace et non douloureuse. Un traitement peu invasif de ces lésions précancéreuses peut alors assurer une guérison complète.



QUE FAUT-IL SAVOIR SUR LA VACCINATION CONTRE LE HPV ?

Le CSMI (Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses) recommande [la vaccination universelle contre le HPV](#) par un vaccin non-valent (9vHPV). Ce type de vaccin protège contre les génotypes 6, 11, 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58. Il prévient la plupart des cancers provoqués par le HPV. Le vaccin est administré par voie intramusculaire et confère une immunité durable.

COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

Le vaccin est mis à disposition du corps médical par la Direction de la santé, dans le cadre du programme de vaccination. La vaccination est proposée gratuitement par le médecin aux enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 9 à 26 ans en fonction des facteurs de risque.

- Prenez un rendez-vous chez votre médecin traitant, pédiatre ou gynécologue.
- Les vaccins administrés peuvent être inscrits dans le Carnet de Vaccination Electronique par votre médecin. Vous pouvez le consulter à tout moment.

QUI EST CONCERNÉ PAR LA VACCINATION ?

Sexe	Âge	Doses	Intervalle	Indication
♀♂	9-14 ans inclus		6 mois entre deux doses	Vaccination systématique
♀♂	15-26 ans inclus**		6 mois entre deux doses	Adolescents et jeunes adultes pas encore vaccinés
♀♂	Plus de 27 ans		0,2 et 6 mois entre les doses	Personnes sévèrement immunodéprimées*

*Déficits immunitaires primitifs de l'immunité humorale et/ou cellulaire, infection par le VIH non contrôlée, néoplasmes malins, transplantation, maladie auto-immune sous traitement immunosuppresseur pouvant atténuer la réponse immunitaire à la vaccination.

** Suite à la publication, en février 2026, des recommandations actualisées du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (CSMI), le Luxembourg étend, à titre transitoire et pour une période de trois ans, son programme de vaccination gratuite contre le HPV aux personnes âgées de 21 à 26 ans.